

AR PREFECTURE

082-200061257-20210525-052021048-DE
Regu le 25/05/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

CONSEIL SYNDICAL

REUNION DU 25 MAI 2021

Date d'envoi de la convocation : 18 mai 2021

L'An deux mille vingt-et-un et le 25 du mois de mai (25.05.2021) à 9 heures 30 minutes, le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 18 mai 2021, s'est assemblé en présentiel (salle du Conseil Départemental à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans), sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

PRESENTS : 10

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), Mme DEBIAIS Francine (4ème Vice-Présidente), Mme BOURDONCLE Catherine (Délégue titulaire), Mme FERRERO Monique (Délégue titulaire) en visioconférence, M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme NEGRE Marie-Claude (Délégue titulaire) en visioconférence, M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

REPRÉSENTÉS : 6

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)
Mme TUYERES Stéphane (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire)
M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), a donné pouvoir à Mme BOURDONCLE Catherine (Délégue titulaire)
M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme FERRERO Monique (Délégue titulaire)
Mme PALMIE Agnès (Délégue titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)
Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Délégue titulaire) a donné pouvoir à Mme DEBIAIS Francine (4ème Vice-Présidente)

EXCUSÉS : 4

M. BERTELLI Jean-Claude (2^{ème} Vice-Président)
M. SALOMON Bernard (3^{ème} Vice-Président)
M. FERTE Denis (Délégué titulaire)
Mme PIZZINI Françoise (Délégue titulaire)

Le Conseil syndical a désigné pour Secrétaire de séance M. VIGOUROUX Claude

DELIBERATION N°05/2021-04**VALIDATION DU SDUSN****(SCHEMA DIRECTEUR DES USAGES ET SERVICES NUMERIQUES)**

Vu la Loi n°2016-1321 dite loi pour une République numérique du 7 octobre 2019 et notamment son article 69

Vu la délibération n°10/2019-02 du Conseil syndical du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique

Vu la délibération n°12/2019-09 du Conseil syndical du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique

Les outils du numérique façonnent et modifient les pratiques quotidiennes, tant pour la population que le monde économique et les administrations publiques. Ce bouleversement, accentué par la crise sanitaire de la Covid-19, questionne les évolutions des usages numériques et accentue les inégalités entre les individus. Le département de Tarn-et-Garonne n'échappe pas à ces transformations.

En parallèle de l'opération d'envergure engagée pour la construction des infrastructures et l'aménagement numérique d'un territoire 100 % FTTH, Tarn-et-Garonne Numérique a une mission à remplir en matière d'usages et de développement du numérique, afin de valoriser ces réseaux et intégrer le numérique dans les services et usages quotidiens des citoyens, des entreprises, ou de tout autre acteur public ou privé.

Cette mission se traduit par l'élaboration d'un Schéma Directeur des Usages et Services Numériques (SDUSN) « Mon Tarn-et-Garonne Numérique », inspirée par l'article 69 de la Loi pour une République numérique du 7 octobre 2016.

Lancé par délibération du Conseil Syndical n°10/2019-02 en octobre 2019, ce schéma est dépositaire d'un double principe : d'une part, dresser un état des lieux complet à l'échelle départementale et à celle de chaque intercommunalité, de la place du numérique dans les politiques locales et de ses dynamiques, grâce à la construction d'un diagnostic partagé ; d'autre part, de permettre à chaque collectivité de définir sa stratégie numérique, reposant sur ses spécificités et sur les axes qu'elle souhaite développer, et ce à travers la préfiguration d'un plan d'actions.

L'élaboration de Mon Tarn-et-Garonne Numérique a ouvert une large concertation avec l'ensemble des territoires membres et de leurs partenaires locaux pour cartographier les bonnes pratiques existantes, identifier les besoins ainsi que les principaux enjeux d'intervention en matière de développement des usages et services numériques. Le travail collectif s'est poursuivi en ateliers et comités techniques réguliers pour la définition des projets, en assurer l'opérationnalité de la stratégie et son appropriation par les acteurs de terrains.

Concernant le pilotage de la démarche, un comité d'élus référents a été désigné par délibération, afin de définir un diagnostic, les grandes orientations et de décider des actions à mener.

Ce dernier s'est réuni le 10 février 2021 afin d'arrêter le Schéma Directeur des Usages et Services Numériques.

Trois axes structurent le SDUSN, déclinées en quatre ambitions :

Axe 1 - Vers une république numérique : l'administration et le service public de demain

Ambition 1 – Une plateforme Open Data alimentée en autonomie par les collectivités

Ambition 2 – Un opérateur public de services numériques pour les collectivités

Axe 2 - Un territoire numérique accueillant, attractif et innovant pour les usagers et les citoyens

Ambition 3 – Un territoire d'innovations sur les usages et services numériques

Axe 3 - Un territoire numérique accueillant, attractif et innovant pour les usagers et les citoyens

Ambition 4 – Une offre de services en faveur d'un numérique éthique, partagée sur l'ensemble du territoire grâce à un réseau d'acteurs impliqués.

Ces éléments structurants ont permis au Comité de pilotage de proposer dix projets :

1. Création de la plateforme Open Data
2. Accompagnement des collectivités au développement de l'Open data locale
3. Organisation d'un challenge créatif autour de l'open data
4. Constitution d'une base de données des compétences présentes sur le territoire
5. Coordination d'un réseau de collectivités pour la transformation numérique
6. État des lieux des systèmes d'informations des collectivités
7. Soutien et accompagnement des projets numériques innovants du territoire
8. Soutien et développement des tiers-lieux
9. Élaboration de la stratégie d'inclusion numérique
10. Accompagnement technique du Département à l'animation du réseau des acteurs de l'inclusion numérique

Mon Tarn-et-Garonne Numérique a ainsi pour vocation de développer des projets duplicables et interoperables entre les territoires tout en tenant compte de leurs contraintes et de leurs disparités. En donnant de la visibilité aux projets et acteurs moteurs du territoire et en expérimentant différents types d'avances numériques, il vise à provoquer l'émulation entre tous les acteurs.

Ce schéma permet au syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique de constituer un véritable outil au service de ses membres, et d'opérer son positionnement en tant qu'acteur coordinateur du numérique sur le département.

AR PREFECTURE

082-200061257-20210525-05202104E-DE
Reçu le 25/05/2021

Compte-tenu de ce qui précède, et suivant les propositions du Comité de Pilotage du Schéma Directeur des Usages et Services Numériques évoquées précédemment, le Conseil syndical après en avoir délibéré :

- **ACTE** le Schéma Directeur des Usages et Services Numérique « Mon Tarn-et-Garonne Numérique »
- **LANCE** la mise en œuvre des premières actions présentées dans le SDUSN

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ des membres présents et représentés

Certifié exécutoire par le
Président compte-tenu de
l'envoi en préfecture le **25 MAI 2021**

et de la publication le **26 MAI 2021**

Fait à Montauban, le 25 mai 2021

Le Président,
Jean-Philippe BESIERS

**Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Numérique**
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN Cedex
siret : 200 061 257 00016 - ape : 8411Z

